

**ISSOIRE
COMMUNAUTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Nombre de Membres :

En exercice : 27
Présents : 26
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil dix,

Le 30 mars à dix-huit heures trente,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ d'ISSOIRE COMMUNAUTÉ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal en Mairie d'Issoire sous la présidence de Monsieur Bernard ROUX, Président.

Date de convocation : 24/03/2010

Date d'affichage : 07/04/2010

OBJET :

**Ratification du procès-
verbal de la séance du
04/03/2010**

Présents avec voix délibérante : Mrs Jacques MAGNE, Gérard GUILLET, Robert CHABAUD, Gilles DUFOUR, Pascal TARRAIRE (suppléant), Sébastien ALLART, Bertrand BARRAUD, Marc JAMON, Georges CHASSANY, Lionel DIRAND, Philippe MARTY, Bernard FLAT (suppléant), Bernard ROUX, Henri GONIN, Lionel GERARD, Georges NAVA, José CHIODO, Jean-Yves CROUZET, Joël BORTOLOTTI, Eric THOMAS ; Mmes Martine VORE, Françoise CHAUVIERE, Véronique COLAS-FIORINI, Maria LANCRENON, Nadège DUCHET, Chantal POISSON (suppléante).
Bernard FLAT : pouvoir de Jocelyne BOUQUET, du fait de l'absence de son suppléant attribué Eric MARY.

Absents excusés : Mrs Christophe NECHAOUNI, Henri SEMONSUT, Fabien BERNARD ;
Mme Jocelyne BOUQUET.

Secrétaire : M. Henri GONIN

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que le compte-rendu des délibérations en date du 04/03/2010 leur a été envoyé le 10/03/2010.

Monsieur le Président demande aux membres du conseil communautaire s'ils ont des remarques à émettre sur ce compte-rendu et propose – si personne n'a d'observation à formuler – de ratifier en l'état ledit compte-rendu.

Monsieur JAMON rappelle qu'au cours du dernier conseil du 04 mars il avait demandé la tenue d'un conseil blanc entre le DOB et le vote du budget primitif et qu'il n'y en a pas eu. Monsieur JAMON ajoute que lors du dernier conseil communautaire le Président avait pris l'engagement de mettre à l'ordre du jour du conseil communautaire de ce jour l'école de musique et que là encore il n'en est rien.

Monsieur le Président précise qu'avant de parler de projets il est nécessaire de décider quels moyens financiers seront transférés à Issoire Communauté pour réaliser ces équipements car comme tout le monde le sait la Communauté ne peut plus emprunter. Ce débat aura lieu et il doit avoir lieu.

Madame CHAUVIERE ajoute qu'un débat est nécessaire pour définir les priorités pour la période 2011 à 2014.

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de ratifier en l'état le compte-rendu des délibérations du 04/03/2010.

**Publié et certifié exécutoire
Issoire, le 07/04/2010
Transmis à la Sous-Préfecture
d'Issoire le 07/04/2010**

**Le Président
Bernard ROUX**

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bernard ROUX